

## Occupation partielle par propriétaires

## Par angeleb, le 13/03/2008 à 13:19

## Bonjour,

Mes parents sont locataires d'un appartemment au 1er étage d'une maison.

Le RDC appartient toujours aux propriétaires, et ils occupent leur appartement quelques mois dans l'année. Je précise que le bail ne mentionne pas cela.

Lorsque les propriétaires sont la, mes parents subissent une gêne (bruits, travaux de jardinage à toute heure, occupation des fils à linge, problème de place de parking, portail ouvert laissant échapper le chien .....)

Dans ce cas, peuvent ils prétendre à une baisse du loyer pendant que les propriétaires occupent le RDC? Ou doivent ils demander de reconsidérer leur bail? Merci de votre réponse.